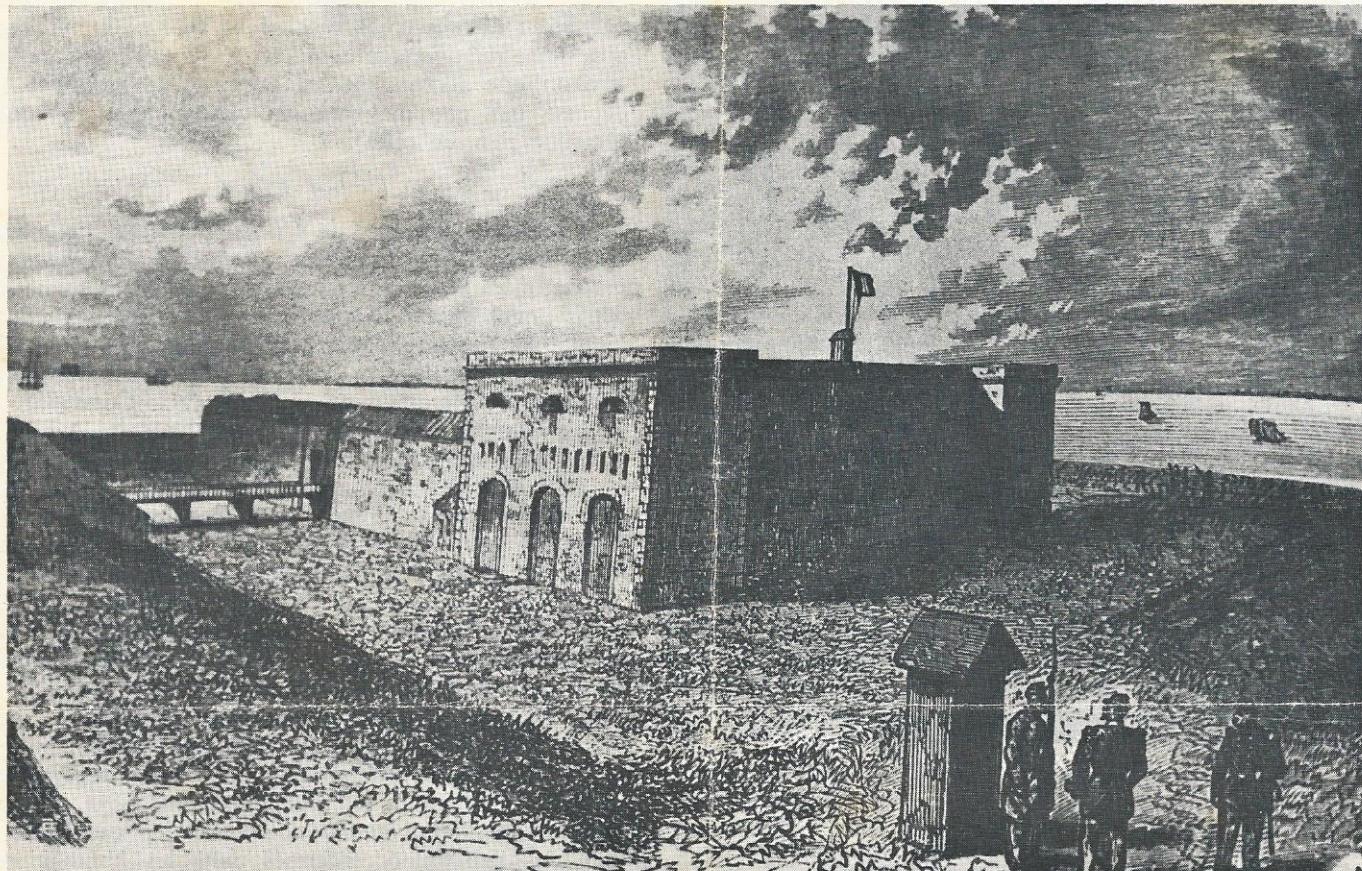


Les "belles vacances" des communards...

(Suite de la page 19.)

*entraît de
"l'île Madame"
ans 1976*



Le fort de l'île Madame : les sentinelles veillent. (Collection de M. Roland Moreau.)
(Photo Claude Lacan)

Allongés sur le sable fin, alors que les vagues déferlent inlassablement, rêvons un peu à ces hommes qui contemplaient ce même paysage marin, voici un peu plus de cent ans. Eux aussi regardaient la mer. Ils suivaient la course des nuages, mais leur tristesse était infinie : ils avaient perdu l'espoir et la liberté.

→ *Les prisonniers de l'île Madame*

L'île Madame est ancrée à l'embouchure de la Charente. En 1871, elle n'est habitée que par un fermier et par la garnison du fort qui se compose d'une compagnie d'infanterie de marine. Le fort, carré, trapu, comprend deux étages et un sous-sol. Il est défendu par un double fossé intérieur et extérieur. Grimpons sur la plate-forme : le paysage est magnifique. Voici l'île d'Aix qui commande au nord l'embouchure de la Charente ; l'îlot d'Enet, relié autrefois à l'île d'Aix par un isthme que la mer a emporté. Là-bas, à l'horizon, cette terre qui s'allonge et se dissoit dans la ligne d'horizon, c'est l'île d'Oléron, quatre cents prisonniers viennent d'arriver de Paris, après un voyage

épuisant, encadrés par les gendarmes à cheval. Ils ont tout perdu, leurs maigres biens, leurs familles. Beaucoup sont morts en route : tentatives de fuite, suicides, faim, épuisement. Un autre convoi a terminé sa course au fort Boyard. D'autres prisonniers s'entassent sur les deux pontons qui se balancent doucement sur la rade : l'Orne et la Pandore (humour ou inconscience).

Le journaliste de *L'Illustration*, qui signe de ses initiales C.P., leur a rendu visite. Son récit ne manque pas de saveur :

« Les prisonniers de l'île Madame sont logés dans le sous-sol du fort de l'île Madame, où ils couchent sur la paille, mais ils ne manquent ni d'air ni de lumière, grâce au double fossé. Le fossé intérieur leur sert de lieu de promenade. Deux fois par jour on leur en laisse libre l'accès. Il leur est permis d'y jouer et d'y fumer sous l'œil vigilant des sentinelles et des gardiens, dont ils peuvent apercevoir sur chaque saillie des bastions se dresser les silhouettes immobiles. Du reste, leur régime ne diffère pas de celui des prisonniers de Brest : au fort comme sur les pontons on prend les mêmes



Les bagnards, à l'intérieur du fort

précautions sanitaires. Les prisonniers de l'île Madame ont même un avantage : outre leurs promenades quotidiennes à l'intérieur, on leur fait faire, deux fois par semaine, une excursion autour de l'île. »

De véritables vacances en somme ! Heureusement des lecteurs honnêtes tenaient à rétablir la vérité. Voici le témoignage de l'un de ceux-ci, M. A. Ponroy :

« La nourriture des prisonniers est composée de la façon suivante : à cinq heures du matin, un biscuit. A midi, du pain et des haricots. Tous les lundis, ils ont un supplément (*sic*) de morue à l'huile. Les prisonniers n'ont pas de tabac. Les envois qui leur sont destinés parviennent « difficilement. »

Pas plus de quatre décès par jour

Un autre témoignage, signé C.D.P., nous décrit la vie des prisonniers sur les pontons :

« Les coups de canons et de fusils retentissaient encore dans Paris que déjà les convois (de prisonniers) se succédaient. Ils arrivaient de nuit et aussitôt le transbordement avait lieu dans des chaloupes qui se trouvaient toujours sous vapeur le long des quais... Des maîtres, quartiers-maîtres et matelots forment l'équipage des pontons commandés par des officiers de vaisseau. La garde est composée de soldats d'infanterie de

marine... Chaque ponton contient sept à neuf cents prisonniers, presque tous misérablement vêtus et beaucoup très légèrement. L'autorité leur fait distribuer, à leur arrivée, une chemise de coton, un hamac, une couverture, à quoi elle ajoute des chaussures et des vêtements pour les plus nécessiteux. (Bienveillante attention de « l'Autorité ».) Toute l'occupation des prisonniers consiste à laver chaque jour la batterie qu'ils occupent, leurs effets et leur personne, ce qu'ils paraissent faire avec le plus grand plaisir. L'état sanitaire reste relativement bon. Sur douze mille prisonniers environ que renferment les pontons, la mortalité ne dépasse pas une moyenne de quatre décès par jour (presque rien, en effet). »

Le fort d'Enet

Le même rédacteur de *L'Illustration*, qui signe courageusement C.P.D., poursuit sa visite : « Je viens de parcourir les côtes si accidentées et si pittoresques du département de la Charente-Inférieure (Charente-Maritime) et les îles de la rade : île Madame, île d'Aix, île d'Oléron, et en dernier lieu l'îlot d'Enet, avec son fort qui sert aussi de prison aux insurgés de la Commune. Il est situé entre l'île d'Aix et le cap Fourras, auquel il tient (*sic*) à mer basse. Mais quand la mer est haute, il est isolé de toutes parts, battu par les flots. J'ai dit que des insurgés de la Commune étaient internés au fort d'Enet. Quelques-uns, dit-on, sont innocents. D'autres n'ont été qu'égarés. Tous attendent anxieux que la justice ait prononcé sur leur sort. Reverront-ils leur pays ? leurs familles ? Ou bien, emportés bientôt par quelque navire à la marche rapide, seront-ils à jamais jetés sur une terre lointaine perdue dans les profondeurs de l'océan ? Qui sait ? Quand j'ai quitté ce fort, j'en ai vu de ces malheureux, assis dans les embrasures, suivre d'un regard attendri les bateaux qui regagnaient la côte. Ce regard, c'est tout un drame. Leur position d'ailleurs est relativement douce et bien préférable à celle des prisonniers enfermés dans les pontons des embouchures de la Charente. La cage de chaque batterie leur sert de prison. En cage ! C'est pourtant vrai. Jusqu'ici je n'avais vu derrière des barreaux que les fauves prisonniers du Jardin des Plantes. »

Les belles vacances

C'étaient de bien belles vacances que passaient les Communards sur la côte. Comme l'explique à ses lecteurs le même rédacteur, la République leur offre le gîte et le couvert. Elle les habille et leur offre promenade et détente dans un site très pittoresque. Ils ont même le droit de fumer le tabac qu'ils n'ont pas. Bien mince châtiment pour des bandits qui ont détruit les plus beaux édifices de Paris, tué, volé, pillé. L'Etat est magnanime, comment en douter ?

Cent ans ont passé. Des inscriptions à demi-éffacées, gravées dans la pierre des forts, rappellent les terribles souffrances de ces pauvres gens. Inlassablement, les vagues viennent mourir sur le sable doré. Les belles baigneuses se dorent au soleil. Des enfants jouent. Les petits voiliers dansent leur ballet. Qui se souvient des Communards, victimes de leur misère, combattants vaincus d'un impossible idéal.

Claude LACAN.